

La Charte du randonneur



Rester sur le sentier

Ne pas effrayer les animaux

Respecter la propreté des lieux

Respecter les propriétés privées

Tenir votre chien en laisse à l'approche des autres randonneurs

Tous véhicules motorisés sont formellement interdits

Par souci d'entretien, l'accès aux chevaux est fortement déconseillé lorsque les sols sont détrempés

Signalez tout problème en Mairie (trou, clôtures cassées...)
afin que les services puissent réagir au plus vite.

Pour le plaisir de s'évader...

MÉRAL

...et ses chemins de Rand'O₂ !!!



Mairie de Méral
5 rue de Bretagne
53230 Méral

Tél : 02 43 98 83 07

Mail : mairie.meral@wanadoo.fr
www.meral.mairie53.fr



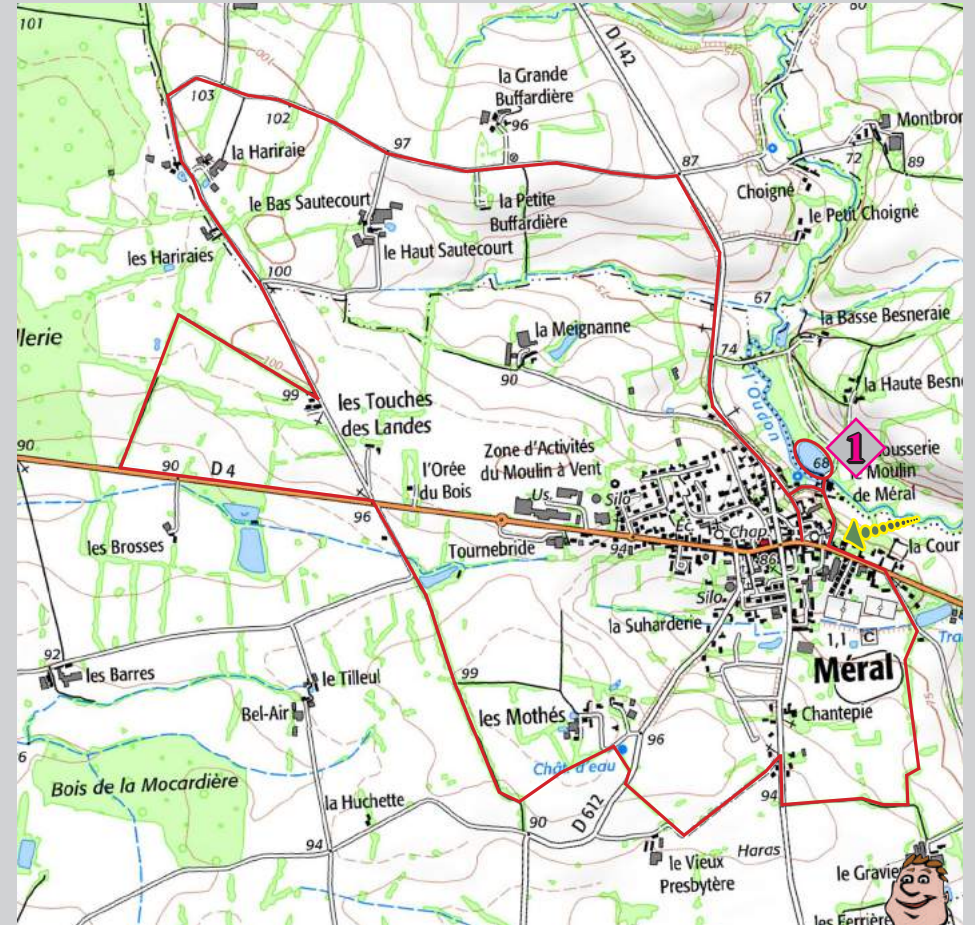
C'est dans un cadre rural
que vous marcheurs, vététistes ou bien encore
cavaliers, vous pourrez évoluer comme bon vous semble
à travers nos chemins.





Le point de départ de ces 3 parcours se trouve au pied de l'église. Certains portions des itinéraires traversent des propriétés privées où les promeneurs sont admis à conditions de respecter les lieux.

Circuit Chemin rouge



Circuit de l'Oudon



Caractéristiques du parcours

Distance : 3.4 km

Altitude max. : 91m

Altitude min. : 70m

Difficulté :



Circuit du Moulin des chouettes sages

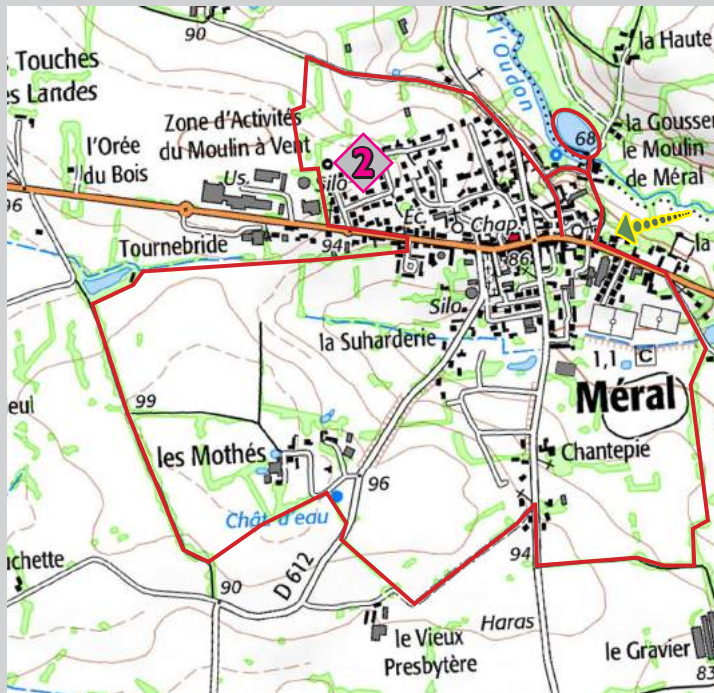
Caractéristiques du parcours

Distance : 6.8 km

Altitude max. : 90m

Altitude min. : 70m

Difficulté :



Caractéristiques du parcours

Distance : 11.7 km

Altitude max. : 101m

Altitude min. : 70m

Difficulté :



«Tout ce qui manque dans nos villes se trouvent ici. L'espace, le silence, l'air pur, la faune et la flore sont ici préservés pour notre et votre plus grande joie»

